

États financiers intermédiaires

FONDS DESJARDINS

Au 31 mars 2025

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES (NON-AUDITÉ) | AVIS

Les états financiers intermédiaires des Fonds Desjardins ci-joints n'ont pas fait l'objet d'une revue par les auditeurs externes des Fonds.

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

AUX	31 MARS 2025	30 SEPTEMBRE 2024
	\$	\$
ACTIFS		
Actifs courants		
Encaisse	6 820 400	254 025
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	853 519 406	859 828 486
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) donnés en garantie	20 244 065	27 639 639
Souscriptions à recevoir	156 313	60 419
Somme à recevoir pour la vente de titres	1 513 478	7 759 483
Garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension	17 486 241	26 280 066
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	9 713 539	10 060 230
	<u>909 453 442</u>	<u>931 882 348</u>
PASSIFS		
Passifs courants		
Charges à payer	1 842	693
Parts rachetées à payer	477 769	581 149
Somme à payer pour l'achat de titres	3 823 831	7 041 579
Engagements relatifs à des mises en pension	17 486 241	26 280 066
	<u>21 789 683</u>	<u>33 903 487</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>887 663 759</u>	<u>897 978 861</u>
Données par catégorie (note b)		
Catégorie I		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	877 968 720	897 968 133
- par part	<u>10,46</u>	<u>10,53</u>
Catégorie W		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9 695 039	10 728
- par part	<u>10,48</u>	<u>10,51</u>

Approuvés au nom du conseil d'administration de
Desjardins Société de placement inc.
 Gestionnaire des Fonds Desjardins
 Frédéric Tremblay et Pierre-Olivier Samson,
 administrateurs

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS	2025*
	\$
Revenus	
Intérêts à des fins de distribution	19 609 524
Revenus provenant des activités de prêt de titres	17 221
Variation de la juste valeur :	
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements	8 799 874
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements	<u>(4 842 608)</u>
	<u>23 584 011</u>
Charges	
Frais relatifs au Comité d'examen indépendant	<u>1 853</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>23 582 158</u>
Données par catégorie	
Catégorie I	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	23 513 130
- par part	<u>0,28</u>
Nombre moyen de parts rachetables	<u>84 486 422</u>
Catégorie W	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	69 028
- par part	<u>0,72</u>
Nombre moyen de parts rachetables	<u>96 345</u>

* Début des opérations en avril 2024.

FONDS DES JARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS	CATÉGORIE I	CATÉGORIE W
	2025*	2025*
	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	897 968 133	10 728
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	23 513 130	69 028
Opérations sur parts rachetables		
Produit de la vente de parts rachetables	7 630 000	9 726 094
Distributions réinvesties	29 332 954	318
Montant global des rachats de parts rachetables	(51 142 543)	(78 015)
	<u>(14 179 589)</u>	<u>9 648 397</u>
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(19 602 000)	(22 894)
Gain net réalisé sur la vente de placements et dérivés	(9 730 954)	(119)
Remboursement de capital	—	(10 101)
	<u>(29 332 954)</u>	<u>(33 114)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	877 968 720	9 695 039

* Début des opérations en avril 2024.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS	2025*
	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	23 582 158
Ajustement au titre des éléments suivants :	
(Gain net) perte nette réalisé(e)	(8 799 874)
(Gain net) perte nette non réalisé(e)	4 842 608
Produit de la vente/échéance de placements	891 073 339
Achat de placements	(873 411 419)
Somme à recevoir pour la vente de titres	6 246 005
Garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension	8 793 825
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	346 691
Charges à payer	1 149
Engagements relatifs à des mises en pension	(8 793 825)
Somme à payer pour l'achat de titres	(3 217 748)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	40 662 909
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de la vente de parts rachetables	17 260 200
Montant global des rachats de parts rachetables	(51 323 938)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables nettes des distributions réinvesties	(32 796)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(34 096 534)
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	6 566 375
Encaisse (découvert bancaire) au début de la période	254 025
Encaisse (découvert bancaire) à la fin de la période	6 820 400
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	
Intérêts reçus	19 957 565
Intérêts payés	1 398

* Début des opérations en avril 2024.

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 31 MARS 2025 (NON AUDITÉ)

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Obligations			90,6
Obligations canadiennes			90,3
Gouvernement du Canada			0,2
Gouvernement du Canada			
2,750 %, 2027-05-01	500 000 CAD	502 850	502 936
2,500 %, 2032-12-01	215 000 CAD	209 728	209 804
Muskkrat Falls			
série B, 3,830 %, 2037-06-01	1 043 000 CAD	974 697	1 046 818
série C, 3,860 %, 2048-12-01	116 000 CAD	103 660	110 852
		<u>1 790 935</u>	<u>1 870 410</u>
Gouvernements et sociétés publiques des provinces			10,6
OMERS Realty			
série 11, 3,628 %, 2030-06-05	251 000 CAD	234 874	251 875
série 15, 4,960 %, 2031-02-10	247 000 CAD	248 020	263 127
Ontario Power Generation			
4,922 %, 2032-07-19	234 000 CAD	235 659	249 935
4,319 %, 2035-03-13	1 595 000 CAD	1 595 000	1 612 751
2,947 %, 2051-02-21	159 000 CAD	108 081	118 530
4,990 %, 2054-06-28	2 900 000 CAD	2 918 051	3 049 643
4,866 %, 2055-03-13	1 073 000 CAD	1 073 000	1 107 756
Province de la Colombie-Britannique			
4,300 %, 2042-06-18	15 921 000 CAD	15 723 084	16 198 559
3,200 %, 2044-06-18	8 182 000 CAD	7 032 068	7 079 080
Province de la Saskatchewan			
4,750 %, 2040-06-01	547 000 CAD	552 036	591 002
Province de l'Alberta			
3,450 %, 2043-12-01	3 898 000 CAD	3 337 429	3 524 325
Province de Québec			
5,000 %, 2041-12-01	963 000 CAD	1 001 775	1 062 472
4,250 %, 2043-12-01	25 165 000 CAD	23 879 138	25 299 797
3,500 %, 2045-12-01	24 842 000 CAD	21 804 462	22 331 171
Province de Terre-Neuve-et-Labrador			
série 6X, 3,300 %, 2046-10-17	500 000 CAD	384 466	419 639
série 7C, 3,700 %, 2048-10-17	231 000 CAD	188 403	204 924
série 7L, 3,150 %, 2052-12-02	289 000 CAD	210 525	229 895
série 7N, 4,100 %, 2054-10-17	2 338 000 CAD	2 073 479	2 205 225
série 7P, 4,600 %, 2055-10-17	6 000 000 CAD	6 140 940	6 171 287
Province du Manitoba			
4,050 %, 2045-09-05	528 000 CAD	474 252	509 098
2,850 %, 2046-09-05	346 000 CAD	253 427	274 902
Province du Nouveau-Brunswick			
3,800 %, 2045-08-14	699 000 CAD	606 392	651 791
Université de la Colombie-Britannique			
série B, 4,817 %, 2035-07-26	235 000 CAD	229 355	243 532
Université d'Ottawa			
série C, 2,635 %, 2060-02-13	188 000 CAD	111 001	123 148
York University			
6,480 %, 2042-03-07	153 000 CAD	174 965	184 839
		<u>90 589 882</u>	<u>93 958 303</u>

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Municipalités et institutions parapubliques				1,2
Municipalité de Cantley				
3,450 %, 2030-02-25	130 000	CAD	127 777	129 435
Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly				
3,500 %, 2030-02-21	144 000	CAD	142 793	143 707
Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon				
3,350 %, 2030-03-18	209 000	CAD	205 401	207 265
Municipalité de Stratford				
3,500 %, 2030-02-21	145 000	CAD	143 785	145 206
Municipalité régionale de comté d'Autray				
3,700 %, 2030-01-28	139 000	CAD	136 713	140 863
Municipalité régionale de Peel				
3,850 %, 2042-10-30	193 000	CAD	168 335	181 473
Régie de l'eau de l'Île Perrot				
3,450 %, 2030-02-25	617 000	CAD	606 449	614 320
Régie d'exploitation du complexe sportif Sainte-Catherine et Delson				
3,850 %, 2030-01-24	1 467 000	CAD	1 442 340	1 487 358
South Coast British Columbia Transportation Authority				
4,650 %, 2041-06-20	116 000	CAD	112 502	120 135
4,450 %, 2044-06-09	330 000	CAD	309 855	329 999
2,650 %, 2050-10-29	81 000	CAD	54 235	58 940
4,600 %, 2055-06-14	2 386 000	CAD	2 373 116	2 450 600
Ville de Delson				
3,450 %, 2030-02-25	132 000	CAD	129 743	131 427
Ville de Lachute				
3,600 %, 2030-02-25	429 000	CAD	427 782	434 380
Ville de Repentigny				
3,250 %, 2030-03-17	582 000	CAD	573 049	576 582
Ville de Saint-Césaire				
3,750 %, 2030-01-27	532 000	CAD	523 137	537 025
Ville de Sainte-Anne-des-Plaines				
3,450 %, 2030-02-25	179 000	CAD	175 939	181 202
Ville de Saint-Honoré				
3,250 %, 2030-03-24	276 000	CAD	270 397	271 545
Ville de Saint-Lazare				
3,600 %, 2028-01-28	488 000	CAD	478 865	489 747
Ville de Saint-Philippe				
3,250 %, 2030-02-19	551 000	CAD	541 760	546 201
Ville de Sutton				
3,600 %, 2030-01-28	240 000	CAD	235 507	241 464
Ville de Toronto				
2,150 %, 2040-08-25	537 000	CAD	374 093	411 192
4,700 %, 2041-06-10	308 000	CAD	301 156	321 623
4,150 %, 2044-03-10	193 000	CAD	174 183	186 042
3,250 %, 2046-06-24	251 000	CAD	194 828	209 153
			10 223 740	10 546 884
Sociétés				78,3
407 International				
5,960 %, 2035-12-03	3 061 000	CAD	3 330 731	3 575 754
2,840 %, 2050-03-07	647 000	CAD	446 691	488 981
AIMCo Realty Investors				
série 6, 4,640 %, 2030-02-15	6 334 000	CAD	6 397 302	6 634 979
série 7, 4,970 %, 2034-05-23	20 150 000	CAD	20 369 128	21 378 264
Alberta PowerLine				
4,065 %, 2053-12-01	343 585	CAD	290 132	313 102
Alectra				
série A, 3,958 %, 2042-07-30	974 000	CAD	851 051	911 909

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

	VALEUR NOMINALE /		COÛT	JUSTE VALEUR	
	NOMBRE DE TITRES		\$	\$	%
AltaGas					
5,597 %, 2054-03-14	3 119 000	CAD	3 006 061	3 328 438	
AltaLink					
série 2022-1, 4,692 %, 2032-11-28	3 159 000	CAD	3 241 526	3 363 328	
série 2015-1, 4,090 %, 2045-06-30	974 000	CAD	856 937	923 016	
ARC Resources					
3,465 %, 2031-03-10	350 000	CAD	314 785	339 833	
Athabasca Indigenous Midstream					
6,069 %, 2042-02-05	5 028 458	CAD	5 414 795	5 438 892	
Autorité aéroportuaire de Calgary					
série B, 3,341 %, 2038-10-07	205 000	CAD	169 443	186 064	
série D, 3,554 %, 2051-10-07	137 000	CAD	108 207	117 979	
Autorité aéroportuaire de Winnipeg					
série A, 5,205 %, 2040-09-28	120 032	CAD	115 181	125 354	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto					
série 2001-1, 7,100 %, 2031-06-04	90 000	CAD	101 981	106 610	
série 2002-3, 6,980 %, 2032-10-15	36 000	CAD	41 170	43 293	
série 2018-1, 3,260 %, 2037-06-01	186 000	CAD	156 246	168 641	
série 2019-2, 2,750 %, 2039-10-17	302 000	CAD	230 897	253 141	
série 2011-1, 5,300 %, 2041-02-25	195 000	CAD	202 020	215 177	
série 2011-2, 4,530 %, 2041-12-02	366 000	CAD	347 592	372 481	
Banque canadienne de l'Ouest					
5,146 %, 2027-09-02	228 000	CAD	228 343	239 030	
4,571 %, 2028-07-11	808 000	CAD	808 000	842 954	
Banque Canadienne Impériale de Commerce					
5,000 %, 2026-12-07	11 422 000	CAD	11 652 121	11 769 714	
4,900 %, taux variable à partir du 2026-04-02, 2027-04-02	11 377 000	CAD	11 362 722	11 575 776	
5,050 %, 2027-10-07	13 346 000	CAD	13 477 433	13 911 366	
3,800 %, taux variable à partir du 2029-12-10, 2030-12-10	4 205 000	CAD	4 197 978	4 246 492	
4,900 %, taux variable à partir du 2029-06-12, 2034-06-12	4 485 000	CAD	4 478 317	4 648 974	
4,150 %, taux variable à partir du 2030-04-02, 2035-04-02	1 360 000	CAD	1 358 055	1 363 095	
6,987 %, taux variable à partir du 2029-07-28, 2084-07-28	2 983 000	CAD	2 983 000	3 110 235	
6,369 %, taux variable à partir du 2030-04-28, 2085-04-28	4 905 000	CAD	4 905 000	4 930 828	
Banque de Montréal					
3,650 %, 2027-04-01	1 250 000	CAD	1 210 152	1 262 673	
4,309 %, 2027-06-01	8 250 000	CAD	8 127 897	8 439 473	
5,039 %, 2028-05-29	22 750 000	CAD	23 099 957	23 901 847	
4,537 %, 2028-12-18	16 752 000	CAD	16 713 257	17 402 088	
4,420 %, 2029-07-17	9 878 000	CAD	10 014 275	10 245 197	
4,976 %, taux variable à partir du 2029-07-03, 2034-07-03	2 608 000	CAD	2 608 000	2 711 958	
4,077 %, taux variable à partir du 2030-03-05, 2035-03-05	1 678 000	CAD	1 678 000	1 678 753	
Banque Laurentienne du Canada					
4,192 %, 2028-01-23	475 000	CAD	475 000	480 145	
Banque Manuvie du Canada					
3,992 %, 2028-02-22	1 009 000	CAD	1 009 000	1 030 927	
4,546 %, 2029-03-08	100 000	CAD	99 011	104 333	
Banque Nationale du Canada					
4,982 %, taux variable à partir du 2026-03-18, 2027-03-18	8 236 000	CAD	8 257 827	8 381 603	
3,637 %, taux variable à partir du 2026-10-07, 2027-10-07	7 195 000	CAD	7 195 000	7 248 527	
5,219 %, 2028-06-14	1 823 000	CAD	1 849 132	1 928 750	
5,023 %, 2029-02-01	10 600 000	CAD	10 720 686	11 205 393	
4,260 %, taux variable à partir du 2030-02-15, 2035-02-15	2 458 000	CAD	2 456 834	2 480 712	
Banque Royale du Canada					
4,000 %, taux variable à partir du 2029-10-17, 2030-10-17	1 442 000	CAD	1 442 000	1 470 039	
4,829 %, taux variable à partir du 2029-08-08, 2034-08-08	15 347 000	CAD	15 349 501	15 909 405	
4,279 %, taux variable à partir du 2030-02-04, 2035-02-04	3 319 000	CAD	3 318 967	3 358 591	

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Banque Scotia				
5,500 %, 2026-05-08	15 593 000	CAD	15 764 050	16 000 679
3,807 %, taux variable à partir du 2027-11-15, 2028-11-15	1 495 000	CAD	1 494 955	1 514 904
3,836 %, taux variable à partir du 2029-09-26, 2030-09-26	6 148 000	CAD	6 148 000	6 225 891
3,734 %, taux variable à partir du 2030-06-27, 2031-06-27	2 770 000	CAD	2 769 640	2 777 049
4,950 %, taux variable à partir du 2029-08-01, 2034-08-01	10 190 000	CAD	10 170 843	10 598 038
4,442 %, taux variable à partir du 2034-11-15, 2035-11-15	1 069 000	CAD	1 068 957	1 091 400
Banque Toronto-Dominion				
4,344 %, 2026-01-27	6 982 000	CAD	6 914 699	7 059 140
4,210 %, 2027-06-01	1 924 000	CAD	1 897 635	1 965 672
4,477 %, 2028-01-18	218 000	CAD	224 317	225 247
5,491 %, 2028-09-08	966 000	CAD	992 435	1 032 361
4,002 %, taux variable à partir du 2029-10-31, 2030-10-31	7 750 000	CAD	7 750 000	7 891 655
4,133 %, taux variable à partir du 2032-01-09, 2033-01-09	6 419 000	CAD	6 419 000	6 510 332
5,177 %, taux variable à partir du 2029-04-09, 2034-04-09	356 000	CAD	355 046	372 799
4,231 %, taux variable à partir du 2030-02-01, 2035-02-01	3 745 000	CAD	3 745 000	3 776 356
4,423 %, taux variable à partir du 2034-10-31, 2035-10-31	4 800 000	CAD	4 800 000	4 895 725
5,909 %, taux variable à partir du 2030-01-31, 2085-01-31	7 200 000	CAD	7 166 338	7 066 797
BCI QuadReal Realty				
série 6, 4,160 %, 2027-07-31	784 000	CAD	784 000	802 731
série 2, 1,747 %, 2030-07-24	38 000	CAD	31 795	34 825
bclMC Realty				
3,000 %, 2027-03-31	3 280 000	CAD	3 261 344	3 276 336
Bell Canada				
série M57, 5,850 %, 2032-11-10	700 000	CAD	760 851	774 514
série M34, 6,170 %, 2037-02-26	2 339 000	CAD	2 454 838	2 656 434
série M61, 5,600 %, 2053-08-11	2 534 000	CAD	2 554 611	2 732 281
série C, 5,625 %, taux variable à partir du 2030-03-27, 2055-03-27	980 000	CAD	980 000	984 084
BMW Canada				
4,860 %, 2026-04-06	2 728 000	CAD	2 731 546	2 777 902
3,990 %, 2028-10-10	600 000	CAD	599 958	609 010
Brookfield				
5,950 %, 2035-06-14	185 000	CAD	189 772	207 511
Brookfield Finance II				
5,431 %, 2032-12-14	563 000	CAD	560 995	607 922
Brookfield Infrastructure Finance				
série 7, 3,410 %, 2029-10-09	2 182 000	CAD	2 033 244	2 154 658
série 8, 2,855 %, 2032-09-01	2 822 000	CAD	2 424 165	2 594 643
série 12, 5,980 %, 2033-02-14	1 950 000	CAD	2 085 882	2 163 247
série 14, 5,950 %, 2053-07-27	39 000	CAD	40 212	43 454
Brookfield Renewable Partners				
série 12, 3,380 %, 2030-01-15	190 000	CAD	174 813	187 883
série 16, 5,292 %, 2033-10-28	269 000	CAD	268 892	288 918
série 18, 4,959 %, 2034-10-20	1 258 000	CAD	1 257 711	1 312 793
série 19, 4,542 %, 2035-10-12	2 500 000	CAD	2 499 875	2 506 515
série 14, 3,330 %, 2050-08-13	1 963 000	CAD	1 378 696	1 479 117
série 17, 5,318 %, 2054-01-10	591 000	CAD	576 321	612 257
5,450 %, taux variable à partir du 2030-03-12, 2055-03-12	895 000	CAD	897 469	899 558
Bruce Power				
série 2018-1, 4,132 %, 2033-06-21	3 508 000	CAD	3 262 683	3 517 223
CAE				
5,541 %, 2028-06-12	133 000	CAD	134 452	139 462
Canadian Natural Resources				
4,850 %, 2047-05-30	444 000	CAD	403 118	437 492
Capital City Link				
série A, 4,386 %, 2046-03-31	158 276	CAD	141 788	153 738
Capital Power				
4,831 %, 2031-09-16	1 481 000	CAD	1 481 000	1 530 882

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

	VALEUR NOMINALE /		COÛT	JUSTE VALEUR	
	NOMBRE DE TITRES		\$	\$	%
3,147 %, 2032-10-01	1 190 000	CAD	998 213	1 099 378	
CGI					
4,147 %, 2029-09-05	2 713 000	CAD	2 713 000	2 774 056	
Chartwell résidences pour retraités					
série F, 4,500 %, 2032-03-06	1 698 000	CAD	1 697 796	1 691 396	
CI Financial					
6,000 %, 2027-09-20	2 585 000	CAD	2 567 577	2 684 064	
4,750 %, 2028-04-03	555 000	CAD	555 000	557 442	
Coastal GasLink Pipeline					
série B, 4,691 %, 2029-09-30	944 000	CAD	943 972	993 034	
série C, 4,907 %, 2031-06-30	811 000	CAD	810 976	862 702	
série E, 5,395 %, 2036-09-30	1 240 000	CAD	1 240 000	1 363 866	
série F, 5,538 %, 2039-06-30	1 119 000	CAD	1 118 955	1 239 641	
série G, 5,606 %, 2042-09-30	1 521 000	CAD	1 520 970	1 681 853	
série H, 5,607 %, 2044-06-30	1 930 000	CAD	1 929 923	2 146 025	
série I, 5,606 %, 2047-03-30	2 386 000	CAD	2 385 905	2 675 157	
série K, 5,857 %, 2049-06-30	2 963 000	CAD	2 963 000	3 420 013	
Cogeco Communications					
4,743 %, 2035-02-06	500 000	CAD	500 000	501 198	
Collectif Santé Montréal					
6,721 %, 2049-09-30	305 194	CAD	331 754	366 895	
Compagnies Loblaw					
5,900 %, 2036-01-18	253 000	CAD	263 020	281 606	
Connect Six General Partnership					
6,206 %, 2060-11-30	116 000	CAD	124 055	136 819	
Corporation Financière Power					
6,900 %, 2033-03-11	66 000	CAD	72 878	77 824	
Crédit Ford du Canada					
6,777 %, 2025-09-15	2 339 000	CAD	2 384 560	2 369 648	
4,613 %, 2027-09-13	5 073 000	CAD	5 073 000	5 081 390	
4,222 %, 2028-01-10	973 000	CAD	973 000	963 952	
5,242 %, 2028-05-23	2 437 000	CAD	2 437 000	2 474 616	
4,792 %, 2029-09-12	5 233 000	CAD	5 233 000	5 188 072	
5,668 %, 2030-02-20	121 000	CAD	121 620	123 439	
5,582 %, 2031-05-23	8 335 000	CAD	8 344 727	8 394 938	
Crédit VW Canada					
4,210 %, 2027-08-19	2 428 000	CAD	2 427 466	2 458 757	
4,420 %, 2029-08-20	1 473 000	CAD	1 472 926	1 496 385	
4,490 %, 2029-11-19	335 000	CAD	334 940	340 889	
CT Real Estate Investment Trust					
série F, 3,865 %, 2027-12-07	59 000	CAD	56 296	59 281	
série G, 2,371 %, 2031-01-06	45 000	CAD	37 221	40 687	
CU					
5,032 %, 2036-11-20	2 339 000	CAD	2 325 405	2 515 474	
4,085 %, 2044-09-02	779 000	CAD	684 390	738 760	
3,548 %, 2047-11-22	135 000	CAD	107 858	117 073	
Daimler Truck Finance Canada					
2,460 %, 2026-12-15	201 000	CAD	188 399	198 379	
5,220 %, 2027-09-20	628 000	CAD	633 623	654 765	
4,460 %, 2027-09-27	1 352 000	CAD	1 351 635	1 385 010	
5,770 %, 2028-09-25	347 000	CAD	357 952	371 270	
4,540 %, 2029-09-27	1 466 000	CAD	1 465 692	1 513 644	
Enbridge					
7,220 %, 2030-07-24	3 119 000	CAD	3 323 575	3 557 351	
7,200 %, 2032-06-18	1 083 000	CAD	1 204 404	1 271 691	
5,570 %, 2035-11-14	9 616 000	CAD	9 700 653	10 390 428	
5,750 %, 2039-09-02	2 255 000	CAD	2 384 765	2 408 414	
5,120 %, 2040-09-28	585 000	CAD	585 614	586 546	

FONDS DES JARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

	VALEUR NOMINALE /		COÛT	JUSTE VALEUR	
	NOMBRE DE TITRES		\$	\$	%
4,100 %, 2051-09-21	453 000	CAD	350 211	386 608	
6,510 %, 2052-11-09	126 000	CAD	139 168	151 488	
5,760 %, 2053-05-26	191 000	CAD	191 456	209 019	
5,320 %, 2054-08-22	3 082 000	CAD	3 116 130	3 174 601	
série 2017-B, 5,375 %, taux variable à partir du 2027-09-27, 2077-09-27	184 000	CAD	175 294	187 128	
série 2018-C, 6,625 %, taux variable à partir du 2028-04-12, 2078-04-12	552 000	CAD	547 777	583 215	
5,000 %, taux variable à partir du 2032-01-19, 2082-01-19	2 030 000	CAD	1 792 954	1 993 775	
8,747 %, taux variable à partir du 2034-01-15, 2084-01-15	2 466 000	CAD	2 746 255	2 945 813	
Enbridge Gas					
6,100 %, 2028-05-19	1 170 000	CAD	1 220 445	1 262 695	
6,900 %, 2032-11-15	368 000	CAD	424 304	437 172	
5,210 %, 2036-02-25	77 000	CAD	77 600	83 467	
4,880 %, 2041-06-21	857 000	CAD	834 154	887 989	
4,000 %, 2044-08-22	4 234 000	CAD	3 653 011	3 929 431	
3,800 %, 2046-06-01	1 675 000	CAD	1 387 353	1 505 160	
3,590 %, 2047-11-22	77 000	CAD	61 469	66 543	
4,550 %, 2052-08-17	328 000	CAD	302 667	328 146	
5,670 %, 2053-10-06	171 000	CAD	186 092	200 982	
Enbridge Pipelines					
5,350 %, 2039-11-10	1 559 000	CAD	1 528 506	1 603 486	
Énergir					
série 2022-1, 3,040 %, 2032-02-09	137 000	CAD	121 193	131 705	
ENMAX					
série 7, 3,876 %, 2029-10-18	212 000	CAD	197 459	213 910	
série 8, 4,695 %, 2034-10-09	3 835 000	CAD	3 835 000	3 924 920	
EPCOR Utilities					
4,550 %, 2042-02-28	1 559 000	CAD	1 463 341	1 570 601	
4,990 %, 2054-05-31	2 331 000	CAD	2 331 000	2 514 631	
Fairfax Financial Holdings					
4,730 %, 2034-11-22	554 000	CAD	553 607	567 966	
Fiducie de placement immobilier Granite					
série 4, 3,062 %, 2027-06-04	112 000	CAD	105 653	111 177	
série 8, 3,999 %, 2029-10-04	1 770 000	CAD	1 770 000	1 772 771	
série 9, 4,348 %, 2031-10-04	4 482 000	CAD	4 482 000	4 484 827	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream					
série D, 2,539 %, 2026-12-07	307 000	CAD	286 917	302 652	
série F, 5,383 %, 2028-03-22	2 500 000	CAD	2 517 897	2 612 065	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream Summit					
2,250 %, 2027-01-12	3 001 000	CAD	2 786 489	2 935 753	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix					
série U, 5,030 %, 2031-02-28	238 000	CAD	237 990	249 528	
série R, 6,003 %, 2032-06-24	10 530 000	CAD	11 269 534	11 595 679	
série O, 3,827 %, 2050-03-04	216 000	CAD	155 217	166 620	
Financière Manuvie					
5,409 %, taux variable à partir du 2028-03-10, 2033-03-10	146 000	CAD	147 712	153 516	
4,064 %, taux variable à partir du 2029-12-06, 2034-12-06	6 685 000	CAD	6 685 000	6 756 582	
Financière Sun Life					
2,460 %, taux variable à partir du 2026-11-18, 2031-11-18	136 000	CAD	127 874	134 445	
2,580 %, taux variable à partir du 2027-05-10, 2032-05-10	707 000	CAD	660 296	697 296	
2,060 %, taux variable à partir du 2030-10-01, 2035-10-01	279 000	CAD	233 196	256 687	
5,120 %, taux variable à partir du 2031-05-15, 2036-05-15	12 191 000	CAD	12 191 000	12 934 473	
3,150 %, taux variable à partir du 2031-11-18, 2036-11-18	385 000	CAD	336 392	367 671	
5,400 %, taux variable à partir du 2037-05-29, 2042-05-29	170 000	CAD	169 853	182 879	
Finning International					
4,445 %, 2028-05-16	1 562 000	CAD	1 537 535	1 608 676	

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Fonds de placement immobilier Allied				
série H, 1,726 %, 2026-02-12	2 027 000	CAD	1 877 306	1 995 202
série L, 4,312 %, 2027-04-07	609 000	CAD	609 000	611 155
série K, 4,808 %, 2029-02-24	935 000	CAD	935 000	937 687
Fonds de placement immobilier Crombie				
série K, 5,244 %, 2029-09-28	108 000	CAD	107 640	113 381
série L, 5,139 %, 2030-03-29	1 029 000	CAD	1 066 703	1 078 847
série I, 3,211 %, 2030-10-09	55 000	CAD	48 234	52 467
série M, 4,732 %, 2032-01-15	1 350 000	CAD	1 349 716	1 375 690
Fonds de placement immobilier First Capital				
5,572 %, 2031-03-01	64 000	CAD	63 801	68 121
5,455 %, 2032-06-12	2 562 000	CAD	2 562 000	2 699 869
Fonds de placement immobilier RioCan				
série AK, 5,455 %, 2031-03-01	5 756 000	CAD	5 754 446	6 066 922
série AL, 4,623 %, 2031-10-03	3 085 000	CAD	3 085 000	3 110 271
série AO, 4,671 %, 2032-03-01	4 596 000	CAD	4 595 862	4 614 574
Fonds de placement immobilier SmartCentres				
série Z, 5,354 %, 2028-05-29	780 000	CAD	782 814	812 815
Fortis				
4,090 %, 2032-03-26	1 913 000	CAD	1 913 000	1 928 040
5,677 %, 2033-11-08	159 000	CAD	165 873	176 016
4,897 %, 2054-05-27	1 260 000	CAD	1 260 000	1 338 988
FortisAlberta				
4,270 %, 2045-09-22	974 000	CAD	874 234	943 235
FortisBC Energy				
2,420 %, 2031-07-18	2 957 000	CAD	2 544 765	2 776 400
5,900 %, 2047-07-04	780 000	CAD	851 924	913 959
George Weston				
4,193 %, 2029-09-05	428 000	CAD	428 000	437 615
Glacier Credit Card Trust				
série 2024-1, 4,740 %, 2026-09-20	1 600 000	CAD	1 600 000	1 637 829
GrandLinq				
4,771 %, 2047-03-31	12 187	CAD	11 236	12 139
Great-West Lifeco				
6,740 %, 2031-11-24	53 000	CAD	58 647	61 636
5,998 %, 2039-11-16	91 000	CAD	99 060	104 910
2,981 %, 2050-07-08	227 000	CAD	158 987	173 662
série 1, 3,600 %, taux variable à partir du 2026-12-31, 2081-12-31	3 291 000	CAD	2 853 806	2 897 296
Groupe Investors				
7,000 %, 2032-12-31	58 000	CAD	64 534	67 686
7,110 %, 2033-03-07	33 000	CAD	36 968	39 447
Groupe TMX				
série J, 4,747 %, 2026-05-26	8 014 000	CAD	8 014 000	8 169 619
série G, 4,678 %, 2029-08-16	7 019 000	CAD	7 001 335	7 374 829
série H, 4,836 %, 2032-02-18	2 102 000	CAD	2 117 835	2 231 070
série I, 4,970 %, 2034-02-16	231 000	CAD	230 675	247 100
HCN Canadian Holdings-1				
2,950 %, 2027-01-15	179 000	CAD	166 475	177 078
Heavy Metal Equipment & Rentals				
7,250 %, 2030-02-26	7 200 000	CAD	7 200 000	7 085 250
Hospital Infrastructure				
série A, 5,439 %, 2045-01-31	259 409	CAD	255 884	275 580
Hydro One				
7,350 %, 2030-06-03	222 000	CAD	251 813	260 770
6,930 %, 2032-06-01	193 000	CAD	219 460	230 584
4,890 %, 2037-03-13	3 119 000	CAD	3 076 969	3 306 614
4,590 %, 2043-10-09	3 118 000	CAD	2 943 948	3 163 823
4,850 %, 2054-11-30	2 039 000	CAD	2 106 593	2 165 872

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Hyundai Capital Canada				
5,565 %, 2028-03-08	4 366 000	CAD	4 452 445	4 604 051
4,895 %, 2029-01-31	39 000	CAD	38 891	40 589
série G, 4,583 %, 2029-07-24	261 000	CAD	261 000	268 949
iA Groupe financier				
3,072 %, taux variable à partir du 2026-09-24, 2031-09-24	134 000	CAD	127 520	133 645
3,187 %, taux variable à partir du 2027-02-25, 2032-02-25	391 000	CAD	370 283	390 004
4,131 %, taux variable à partir du 2029-12-05, 2034-12-05	715 000	CAD	715 000	724 418
6,921 %, taux variable à partir du 2029-06-30, 2084-09-30	3 189 000	CAD	3 189 000	3 315 128
Immobilier Canadien de Base				
série 2, 4,482 %, 2029-10-16	4 380 000	CAD	4 380 000	4 444 402
Industries Toromont				
3,842 %, 2027-10-27	2 891 000	CAD	2 798 079	2 931 604
3,760 %, 2030-03-28	1 395 000	CAD	1 395 000	1 406 344
Intact Corporation financière				
4,653 %, taux variable à partir du 2029-05-16, 2034-05-16	1 053 000	CAD	1 053 000	1 098 480
4,645 %, taux variable à partir du 2055-03-21, 2060-03-21	1 233 000	CAD	1 233 000	1 232 390
4,125 %, taux variable à partir du 2026-03-31, 2081-03-31	148 000	CAD	136 449	146 297
Inter Pipeline				
série 12, 3,983 %, 2031-11-25	711 000	CAD	633 114	687 623
série 14, 5,849 %, 2032-05-18	1 745 000	CAD	1 757 231	1 865 340
6,590 %, 2034-02-09	3 119 000	CAD	3 262 756	3 459 970
série 5, 4,637 %, 2044-05-30	183 000	CAD	148 515	161 892
Ivanhoé Cambridge II				
série 3, 4,994 %, 2028-06-02	138 000	CAD	139 361	145 310
Keyera				
5,022 %, 2032-03-28	534 000	CAD	522 035	558 641
Manulife Finance (Delaware)				
5,059 %, taux variable à partir du 2036-12-15, 2041-12-15	212 000	CAD	204 474	219 892
Mercedes-Benz Canada Finance				
4,640 %, 2027-07-09	8 100 000	CAD	8 188 303	8 333 175
5,120 %, 2028-06-27	181 000	CAD	183 556	190 003
Metro				
3,413 %, 2050-02-28	91 000	CAD	66 688	71 806
North Battleford Power				
série A, 4,958 %, 2032-12-31	162 566	CAD	159 146	167 462
North West Redwater Partnership				
série N, 2,800 %, 2031-06-01	358 000	CAD	313 540	340 449
série H, 4,150 %, 2033-06-01	325 000	CAD	305 151	329 350
série G, 4,750 %, 2037-06-01	2 339 000	CAD	2 248 469	2 416 316
série I, 4,350 %, 2039-01-10	198 000	CAD	181 111	194 752
série B, 4,050 %, 2044-07-22	274 000	CAD	235 070	253 267
série O, 3,750 %, 2051-06-01	133 000	CAD	105 648	115 193
5,080 %, 2054-06-01	3 280 000	CAD	3 277 048	3 493 868
NorthWest Healthcare Properties REIT				
5,514 %, 2030-02-18	1 220 000	CAD	1 218 974	1 225 674
Nouvelle Autoroute 30				
série B, 4,114 %, 2042-03-31	634 711	CAD	545 581	591 617
Nova Scotia Power				
6,950 %, 2033-08-25	2 339 000	CAD	2 618 417	2 764 359
3,612 %, 2045-05-01	1 559 000	CAD	1 190 202	1 320 691
Original Wempi				
7,791 %, 2027-10-04	1 324 000	CAD	1 399 568	1 437 910
Parkland				
3,875 %, 2026-06-16	492 000	CAD	472 771	490 483

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %
Pembina Pipeline				
série 17, 3,530 %, 2031-12-10	810 000	CAD	724 867	784 590
série 20, 5,020 %, 2032-01-12	493 000	CAD	491 460	518 251
série 13, 4,540 %, 2049-04-03	181 000	CAD	150 385	164 425
série 18, 4,490 %, 2051-12-10	157 000	CAD	127 920	141 016
Plenary Health Care Partnerships Humber				
4,895 %, 2039-05-31	235 878	CAD	226 694	242 011
Plenary PCL Health HIEP				
4,907 %, 2060-06-30	1 246 000	CAD	1 246 000	1 281 800
Plenary Properties				
6,288 %, 2044-01-31	230 790	CAD	247 231	263 756
Primaris REIT				
4,727 %, 2027-03-30	780 000	CAD	775 316	796 722
4,998 %, 2030-03-15	505 000	CAD	504 965	522 153
4,468 %, 2031-03-01	162 000	CAD	161 998	162 514
5,304 %, 2032-03-15	674 000	CAD	673 953	701 122
Reliance				
2,680 %, 2027-12-01	297 000	CAD	271 095	291 321
2,670 %, 2028-08-01	189 000	CAD	169 202	183 232
5,250 %, 2031-05-15	9 092 000	CAD	9 186 647	9 590 433
4,390 %, 2032-04-16	1 725 000	CAD	1 719 911	1 724 708
Rogers Communications				
5,900 %, 2033-09-21	2 222 000	CAD	2 333 634	2 459 535
6,680 %, 2039-11-04	888 000	CAD	1 016 701	1 029 682
6,750 %, 2039-11-09	559 000	CAD	615 571	652 801
5,250 %, 2052-04-15	2 994 000	CAD	2 826 133	3 058 305
5,625 %, taux variable à partir du 2030-04-15, 2055-04-15	1 670 000	CAD	1 669 716	1 673 963
SGTP Highway Bypass				
série A, 4,105 %, 2045-01-31	204 210	CAD	179 046	195 377
Sienna Senior Living				
série C, 2,820 %, 2027-03-31	101 000	CAD	93 327	99 335
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance				
6,632 %, 2044-06-30	262 571	CAD	285 232	305 663
Société Canadian Tire				
5,372 %, 2030-09-16	4 678 000	CAD	4 829 099	5 000 458
5,610 %, 2035-09-04	162 000	CAD	157 045	168 907
Société en commandite Lower Mattagami Energy				
4,691 %, 2054-06-07	195 000	CAD	195 000	201 243
Société financière IGM				
3,440 %, 2027-01-26	215 000	CAD	206 980	215 924
4,560 %, 2047-01-25	60 000	CAD	54 560	58 913
4,115 %, 2047-12-09	134 000	CAD	113 552	123 820
4,206 %, 2050-03-21	118 000	CAD	100 965	110 145
SSL Finance				
série A, 4,099 %, 2045-10-31	213 712	CAD	187 013	203 858
Stantec				
5,393 %, 2030-06-27	408 000	CAD	411 916	436 374
Stella-Jones				
4,312 %, 2031-10-01	625 000	CAD	625 000	631 240
Suncor Énergie				
3,950 %, 2051-03-04	132 000	CAD	102 999	112 942
TELUS				
série CAQ, 4,650 %, 2031-08-13	3 724 000	CAD	3 720 686	3 857 831
série CAG, 5,250 %, 2032-11-15	366 000	CAD	367 521	390 942
série CAJ, 4,950 %, 2033-03-28	613 000	CAD	601 098	641 847
série CAK, 5,750 %, 2033-09-08	509 000	CAD	527 187	559 394
série CAN, 5,100 %, 2034-02-15	273 000	CAD	269 548	287 763
série CAL, 5,950 %, 2053-09-08	3 588 000	CAD	3 723 152	4 057 563

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

	VALEUR NOMINALE /		COÛT	JUSTE VALEUR
	NOMBRE DE TITRES		\$	\$ %
Teranet Holdings				
3,719 %, 2029-02-23	886 000	CAD	813 150	879 439
4,641 %, 2032-03-07	575 000	CAD	575 000	581 592
5,010 %, 2035-03-07	390 000	CAD	390 000	393 169
Teranet Income Fund				
5,754 %, 2040-12-17	353 000	CAD	330 847	359 234
6,100 %, 2041-06-17	96 000	CAD	93 556	101 166
THP Partnership				
4,394 %, 2046-10-31	65 770	CAD	59 847	64 460
Tourmaline Oil				
4,856 %, 2027-05-30	3 332 000	CAD	3 439 621	3 441 636
Toyota Crédit Canada				
4,440 %, 2029-06-27	1 294 000	CAD	1 294 000	1 346 532
3,730 %, 2029-10-02	1 817 000	CAD	1 816 746	1 835 081
TransCanada PipeLines				
5,330 %, 2032-05-12	3 392 000	CAD	3 427 851	3 647 948
4,575 %, 2035-02-20	1 780 000	CAD	1 780 000	1 800 278
4,350 %, 2046-06-06	279 000	CAD	230 149	252 850
4,330 %, 2047-09-16	253 000	CAD	206 876	227 231
4,180 %, 2048-07-03	48 000	CAD	38 200	42 183
5,920 %, 2052-05-12	216 000	CAD	220 768	242 206
TransCanada Trust				
série 2017-B, 4,650 %, taux variable à partir du 2027-05-18, 2077-05-18	360 000	CAD	337 019	360 312
série 2021-A, 4,200 %, taux variable à partir du 2031-03-04, 2081-03-04	2 329 000	CAD	2 018 777	2 221 884
Ventas Canada Finance				
série G, 2,450 %, 2027-01-04	501 000	CAD	466 692	493 266
série H, 3,300 %, 2031-12-01	560 000	CAD	486 956	531 827
Vêtements de Sport Gildan				
3,630 %, 2028-03-13	2 515 000	CAD	2 515 000	2 520 404
4,362 %, 2029-11-22	1 320 000	CAD	1 320 000	1 348 350
4,149 %, 2030-11-22	1 664 000	CAD	1 663 817	1 670 970
4,711 %, 2031-11-22	830 000	CAD	830 000	851 274
Wolf Midstream Canada				
5,950 %, 2033-07-18	3 600 000	CAD	3 599 532	3 659 988
WSP Global				
4,120 %, 2029-09-12	2 635 000	CAD	2 635 000	2 688 980
4,754 %, 2034-09-12	2 066 000	CAD	2 066 000	2 117 717
			671 017 671	694 978 373
Total des obligations canadiennes			773 622 228	801 353 970
Obligations étrangères				0,3
France				
Gouvernements et sociétés publiques des états				
Électricité de France				
5,777 %, 2054-05-17	2 759 000	CAD	2 759 000	2 973 871
Total des obligations			776 381 228	804 327 841

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

	VALEUR NOMINALE / NOMBRE DE TITRES		COÛT \$	JUSTE VALEUR \$ %	
Titres adossés à des créances hypothécaires canadiens					6,0
LNH ATB Financial 2,820 %, 2028-01-09	11 340 424	CAD	11 207 174	11 290 073	
LNH Banque Équitable 1,140 %, 2026-12-01	4 244 031	CAD	4 072 700	4 141 292	
LNH First National 3,840 %, 2028-11-15	10 705 610	CAD	10 830 652	10 946 101	
LNH Scotia Capital 3,740 %, 2028-01-01	14 888 153	CAD	15 002 792	15 155 693	
3,900 %, 2029-09-01	11 271 513	CAD	11 374 873	11 564 347	
Total des titres adossés à des créances hypothécaires canadiens			52 488 191	53 097 506	
Titres adossés à des créances mobilières canadiens					1,8
BMW Canada Auto Trust placement privé, série 2024-1, classe A2, classe à paiement séquentiel, 4,884 %, 2027-07-20	3 584 000	CAD	3 584 000	3 631 293	
placement privé, série 2024-1, classe A3, classe à paiement séquentiel, 4,786 %, 2029-01-22	6 237 000	CAD	6 237 000	6 412 417	
Fiducie Carte de Crédit Eagle série 2024-1, classe A, 4,916 %, 2029-06-17	2 918 000	CAD	2 918 000	3 087 742	
GMF Canada Leasing Trust placement privé, série 2024-1, classe A3, classe à paiement séquentiel, 4,827 %, 2029-08-20	3 143 000	CAD	3 143 000	3 206 672	
Total des titres adossés à des créances mobilières canadiens			15 882 000	16 338 124	
Total des placements			844 751 419	873 763 471	98,4
Autres éléments d'actif net				13 900 288	1,6
Actif net				887 663 759	100,0

TABLEAU 1

Prêt de titres (note 2)

	JUSTE VALEUR \$	VALEUR DES SÛRETÉS REÇUES TITRES \$
Titres prêtés	2 640 247	2 693 052

TABLEAU 2

Mises en pension (note 2)

Date d'opération	Date d'échéance	Nature	Nombre de contrats	VALEUR DES SÛRETÉS REÇUES			VALEUR DE RACHAT \$
				JUSTE VALEUR \$	TITRES \$	TRÉSORERIE \$	
Du 2025-03-27 au 2025-03-31	Du 2025-04-01 au 2025-04-03	Obligations	3	17 603 818	473 099	17 482 795	17 486 241

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (NON AUDITÉES)

a) Constitution du Fonds

Le Fonds Desjardins Obligations de sociétés canadiennes (le Fonds) est une fiducie de fonds commun de placement non incorporée établie à la date suivante :

Catégories I et W 15 avril 2024

La date de constitution du Fonds est la date de lancement de la première catégorie indiquée ci-dessus.

La valeur liquidative initiale des parts de catégories I et W se situait à 10,00 \$ lors de leur constitution.

b) Parts (note 4)

Parts émises et en circulation

31 MARS	NOMBRE DE PARTS AU DÉBUT	PARTS ÉMISES	PARTS RÉINVESTIES	PARTS RACHETÉES	NOMBRE DE PARTS À LA FIN
CATÉGORIE I					
2025	85 293 278	729 884	2 819 904	(4 891 495)	83 951 571
CATÉGORIE W					
2025	1 021	931 653	31	(7 455)	925 250

c) Distributions

Le revenu net de placement du Fonds est distribué en espèces ou réinvesti en parts supplémentaires selon la fréquence suivante :

Catégories I et W mensuelle

Les gains nets en capital réalisés, le cas échéant, sont distribués annuellement en décembre.

Lorsqu'il y en a, le remboursement de capital est distribué annuellement par le Fonds.

d) Frais de gestion et autres frais (note 5)

Les parts de catégories I et W paient des frais de gestion et des frais d'administration distincts qui sont négociés directement avec chaque investisseur.

e) Opérations entre parties liées (note 6)

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (DGIA) est le gestionnaire de portefeuille du Fonds. DGIA est une société appartenant au même groupe que le gestionnaire. Les honoraires de DGIA sont entièrement pris en charge par le gestionnaire.

Les charges à payer (à recevoir) au gestionnaire du Fonds sont de :

	31 MARS 2025	30 SEPTEMBRE 2024
	\$	\$
CHARGES À PAYER (À RECEVOIR)	1 842	693

f) Informations sur les instruments financiers (note 7)

Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

Objectif de placement

L'objectif de ce Fonds est de procurer un niveau élevé de revenus d'intérêts et un certain potentiel d'appréciation du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe de qualité émis par des sociétés canadiennes.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau suivant catégorise la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Information significative sur les méthodes comptables » de la note 2.

Hiérarchie de la juste valeur (en milliers de \$)

31 MARS 2025	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL	30 SEPTEMBRE 2024	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
	\$	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN					ACTIFS FINANCIERS À LA JVRN				
OBLIGATIONS	97 736	706 592	—	804 328	OBLIGATIONS	97 790	756 679	—	854 469
TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES	53 097	—	—	53 097	TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES	16 422	—	—	16 422
TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES	—	16 338	—	16 338	TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES	—	16 328	—	16 328
					TITRES DE MARCHÉ MONÉTAIRE	249	—	—	249
TOTAL	150 833	722 930	—	873 763	TOTAL	114 461	773 007	—	887 468

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des périodes closes le 31 mars 2025 et le 30 septembre 2024, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Risques découlant des instruments financiers

Risque de change

Au 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du Fonds sont libellés en dollars canadiens. Le Fonds est donc peu exposé au risque de change.

Risque de taux d'intérêt (en milliers de \$)

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend les éléments d'actif et de passif financiers du Fonds selon leurs justes valeurs, catégorisés en fonction de la date contractuelle de modification des taux ou de la date à l'échéance, selon la première éventualité. Il indique également l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation de 0,25 % des taux d'intérêt en vigueur, en assumant un mouvement parallèle de la courbe de taux, toutes les autres variables étant demeurées constantes.

	MOINS D'UN AN	1 À 5 ANS	5 À 10 ANS	PLUS DE 10 ANS	TOTAL	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 MARS 2025	26 773	440 743	202 677	210 391	880 584	12 822
30 SEPTEMBRE 2024	50 751	437 640	189 125	210 206	887 722	12 917

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de concentration

Le tableau suivant résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

31 MARS 2025		30 SEPTEMBRE 2024	
SEGMENT DE MARCHÉ	%	SEGMENT DE MARCHÉ	%
Obligations canadiennes		Obligations canadiennes	
Sociétés	78,3	Sociétés	83,7
Gouvernements et sociétés publiques des provinces	10,6	Gouvernements et sociétés publiques des provinces	10,6
Municipalités et institutions parapubliques	1,2	Municipalités et institutions parapubliques	0,5
Gouvernement du Canada	0,2	Gouvernement du Canada	0,1
Obligations étrangères	0,3	Obligations étrangères	0,3
Titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	6,0	Titres adossés à des créances hypothécaires canadiens	1,8
Titres adossés à des créances mobilières canadiens	1,8	Titres adossés à des créances mobilières canadiens	1,8
Autres éléments d'actif net	1,6	Autres éléments d'actif net	1,2
TOTAL	100,0	TOTAL	100,0

Risque de prix (en milliers de \$)

Les meilleures estimations du gestionnaire de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont les suivantes :

INDICES DE RÉFÉRENCE	VARIATION DES COURS	EFFET SUR L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	
	%	31 MARS 2025	30 SEPTEMBRE 2024
		\$	\$
Indice obligataire toutes les sociétés FTSE Canada	1,00	8 877	8 980

Lorsqu'il y a plus d'un indice de référence, l'effet de chaque indice doit être considéré individuellement, car chacun des indices peut varier indépendamment des autres.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

La concentration du risque de crédit du Fonds se situe principalement dans les titres à revenu fixe. Étant donné que leurs justes valeurs tiennent compte de la capacité financière de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Répartition du portefeuille des titres à revenu fixe par notation de crédit

NOTATION DE CRÉDIT	POURCENTAGE DES TITRES À REVENU FIXE	
	31 MARS 2025	30 SEPTEMBRE 2024
	%	%
AAA	8	5
AA	22	15
A	35	43
BBB	32	34
BB	2	3
NON NOTÉS	1	—
TOTAL	100	100

FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES

Prêts de titres et mises en pension

Dans le cadre des opérations de prêt de titres contre numéraire et de mises en pension du Fonds, celui-ci s'expose à des risques de crédit envers ses contreparties.

La valeur comptable des actifs financiers affectés en garantie de passifs est de :

	\$
31 MARS 2025	17 603 818
30 SEPTEMBRE 2024	26 458 368

Risque de liquidité

Pour obtenir des renseignements sur les échéances des passifs financiers et sur la gestion du risque de liquidité du Fonds, se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers ».

g) Rapprochement des revenus provenant des activités de prêt de titres (note 2)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les revenus totaux générés par les activités de prêt de titres et les revenus provenant des activités de prêt de titres présentés à l'état du résultat global du Fonds.

	31 MARS 2025	
	\$	%
REVENUS TOTAUX	24 602	100
REVENUS NETS REÇUS PAR LE FONDS	17 221	70
REVENUS NETS REÇUS PAR FIDUCIE DESJARDINS	7 381	30

h) Décomptabilisation d'actifs financiers

Prêt de titres et mises en pension

Dans le cadre des opérations de prêt de titres et de mises en pension, le Fonds transfère des actifs financiers en vertu de modalités prévoyant leur rachat dans le futur. Ces actifs financiers demeurent comptabilisés au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) donnés en garantie » à l'état de la situation financière, puisque le Fonds conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés par le Fonds, mais qui n'ont pas été décomptabilisés, ainsi que leurs passifs associés comptabilisés au poste « Engagements relatifs à des prêts de titres » et au poste « Engagements relatifs à des mises en pension » à l'état de la situation financière :

	31 MARS 2025	30 SEPTEMBRE 2024
	JUSTE VALEUR*	JUSTE VALEUR*
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS	17 603 818	26 458 368
PASSIFS ASSOCIÉS	17 486 241	26 280 066

* La juste valeur est égale à la valeur comptable.

i) Capitaux de lancement

Le gestionnaire détient les placements liés aux capitaux de lancement suivants :

	CAPITAUX DE LANCEMENT	POURCENTAGE DE PARTICIPATION
	\$	%
31 MARS 2025	164 295	0,0
30 SEPTEMBRE 2024	161 989	0,0

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

Dans les notes afférentes aux états financiers, l'expression « porteurs de parts » fait référence aux porteurs de parts rachetables.

1. Constitution des Fonds

Desjardins Société de Placement inc. (le gestionnaire) agit à titre de gestionnaire des Fonds Desjardins, collectivement appelés les « Fonds ». L'adresse de son siège social est le 2, Complexe Desjardins, case postale 9000, succursale Desjardins, Montréal (Québec), Canada H5B 1H5. Les Fonds sont assujettis aux lois du Québec.

La date de constitution est indiquée à la Note a) des « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » du Fonds.

L'information financière présentée dans ces états financiers et les notes afférentes est aux 31 mars 2025 et 2024, ainsi qu'au 30 septembre 2024 et porte sur les périodes de six mois closes à ces dates, le cas échéant. Pour chaque Fonds créé en cours de période, le terme « période » désigne la période écoulée entre la date de début des opérations et le 31 mars de la période concernée. Les dates de début des opérations des Fonds concernés sont présentées ci-dessous :

FONDS	DATE DE DÉBUT DES OPÉRATIONS DU FONDS
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations de sociétés canadiennes	15 avril 2024
Fonds Desjardins Obligations de sociétés canadiennes	15 avril 2024
Portefeuille Desjardins FNB Équilibré (auparavant Portefeuille FNB Avisé Équilibré 50)	15 avril 2024
Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2025	18 novembre 2024
Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2026	18 novembre 2024
Fonds Desjardins Obligations de qualité à échéance cible 2027	18 novembre 2024
Fonds Desjardins Opportunités mondiales	18 novembre 2024
Fonds Desjardins Actions mondiales fondamentales	18 novembre 2024

Les principales activités de chaque Fonds sont présentées à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

2. Mode de présentation et Information significative sur les méthodes comptables

MODE DE PRÉSENTATION

Déclaration de conformité

Les méthodes utilisées pour la préparation des présents états financiers sont conformes aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration du gestionnaire le 13 mai 2025.

INFORMATION SIGNIFICATIVE SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Les règles d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont indiquées ci-après.

Actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Les actifs et les passifs financiers des Fonds comprennent principalement les instruments financiers non dérivés et les instruments financiers dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille de placements.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle les Fonds deviennent une partie prenante aux dispositions contractuelles, soit la date de transaction de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie de ces instruments financiers ont expiré ou lorsque les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété.

Classement et évaluation

Les Fonds classifient et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Les actifs financiers sont évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que du modèle économique en vertu duquel les actifs financiers sont gérés.

Les portefeuilles d'actifs financiers sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Les Fonds sont évalués à la juste valeur et cette information est utilisée pour évaluer la performance des actifs et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres à revenu fixe correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêt, toutefois, ces titres ne sont ni détenus pour percevoir les flux de trésorerie contractuels ni pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et vendre. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Par conséquent, tous les instruments financiers sont évalués à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts rachetables, sauf lorsque le cours de clôture des actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur.

Aux 31 mars 2025 et au 30 septembre 2024, il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative par part aux fins des transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Dépréciation

Pour ce qui est du modèle de dépréciation, il s'applique aux actifs financiers, engagements de prêt et contrats de garanties financières, à l'exception des instruments financiers à la JVRN ou désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Pour ce qui est des actifs financiers évalués au coût amorti, les Fonds considèrent autant l'analyse historique que les informations prévisionnelles dans la détermination des pertes de crédit attendues. En date des états financiers, tous les actifs financiers évalués au coût amorti devraient se régler à court terme. Les Fonds considèrent que la probabilité de défaut de ces actifs financiers est presque nulle et que les contreparties ont une forte capacité à rencontrer leurs obligations dans un avenir rapproché. Étant donné la faible exposition des Fonds au risque de crédit sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, aucune correction de valeur pour perte n'a été comptabilisée, car aucune dépréciation n'aura d'incidence importante sur les états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Les Fonds utilisent le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments financiers dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées sur des données de marché observables. Se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des Fonds.

Encaisse, couverture déposée sur dérivés

L'encaisse (découvert bancaire) et la couverture déposée sur dérivés (garantie à payer) sont évalués au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Les couvertures déposées sur dérivés incluent les exigences de marge initiale détenues chez les courtiers. Tout déficit ou excédent d'encaisse détenues chez les courtiers par rapport à l'exigence de marge initiale est inclus comme encaisse (découvert bancaire).

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire sont inscrits au coût qui inclut des intérêts courus et se rapproche de la juste valeur.

Actions, titres indiciels et fonds négociés en bourse

Les actions, les titres indiciels et les fonds négociés en bourse sont inscrits au cours de clôture de la bourse où le titre correspondant est le plus négocié. Les bons de souscription non cotés sont évalués à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, dont celui de Black-Scholes.

Obligations, prêts bancaires, titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des créances mobilières

Les obligations, les prêts bancaires, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières sont évalués à partir des cours obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Fonds de placement

Les parts des fonds sous-jacents sont généralement inscrites à la valeur liquidative par part fournie par le gestionnaire du fonds sous-jacent, à chaque jour d'évaluation.

Instruments financiers dérivés

Certains Fonds ont recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés, des swaps, des titres à être déterminés et des options, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés tient compte de l'incidence des accords généraux de compensation juridique exécutoires, le cas échéant. Se reporter à la section « Compensation des actifs et des passifs financiers » pour de plus amples renseignements sur la compensation des Fonds.

Contrats de change à terme, contrats à terme de gré à gré, swaps, Options sur swaps et titres à être déterminés (TBA)

La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation; cette valeur est comptabilisée au poste « Plus-value (moins-value) non réalisée sur dérivés » à l'état de la situation financière.

Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués à la juste valeur et sont réglés quotidiennement par l'entremise de courtiers agissant à titre d'intermédiaires. Les montants à recevoir (à payer) relativement au règlement de contrats à terme standardisés sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir (à payer) sur contrats à terme standardisés » à l'état de la situation financière.

Options

Les options inscrites à la cote d'une bourse sont évaluées à la juste valeur fondée sur le cours de clôture de la bourse accréditée sur laquelle l'option est négociée pour les positions acheteur et sur le cours vendeur pour les positions vendeur. Les options non cotées sont évaluées à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, dont celui de Black-Scholes.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas appropriés, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations du gestionnaire à l'aide de procédures d'évaluation établies qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Ces procédures couvrent, entre autres, les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées ainsi que les titres non liquides. Pour plus d'information, se reporter à la note 3 « Jugements significatifs, estimations et hypothèses ».

Autres éléments d'actif et de passif

Le montant à recevoir sur contrats à terme standardisés, les souscriptions à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres, la garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres et les mises en pension ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont évalués au coût amorti.

De même, les charges à payer, le montant à payer sur contrats à terme standardisés, les parts rachetées à payer, la somme à payer pour l'achat de titres, les engagements relatifs à des prêts de titres et des mises en pension, les intérêts, dividendes et autres montants à payer ainsi que les distributions à payer sont évalués au coût amorti.

Étant donné l'échéance à court terme des autres éléments d'actif et de passif, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Opérations de placement

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen, à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations sans coupon. Les coûts d'opérations de portefeuille, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les Fonds sont constatés à l'état du résultat global. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de la période est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » à l'état du résultat global. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » de ce même état.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

Activités de prêt de titres

Certains Fonds peuvent conclure des opérations de prêt de titres et de mises en pension par l'entremise du programme de prêt de titres de Fiducie Desjardins inc. (Fiducie), le gardien de valeurs des Fonds.

Les titres prêtés et mis en pension ne sont pas décomptabilisés de l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété est conservée.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les Fonds reçoivent une garantie représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres prêtés ou mis en pension au jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêt de titres ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux Fonds. Les garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre des opérations de prêt de titres et de mises en pension sont quant à elles comptabilisées comme actifs financiers à l'état de la situation financière, aux postes « Garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres » ou « Garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension », selon le cas. Un passif correspondant à l'obligation de remettre les titres est comptabilisé aux postes « Engagements relatifs à des prêts de titres » ou « Engagements relatifs à des mises en pension », selon le cas.

Fiducie, à titre de gardien de valeurs des Fonds, peut utiliser ces montants pour acquérir des placements. Les revenus générés par les activités du programme de prêt de titres de Fiducie sont partagés entre le Fonds et Fiducie selon le taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Ces revenus sont inclus au poste « Revenu provenant des activités de prêt de titres » à l'état du résultat global.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Un actif et un passif financiers seraient compensés à l'état de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de les compenser et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif et un passif financiers lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal des affaires, et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, les prêts de titres et les mises en pension, les sommes à recevoir sur la vente de titres et les sommes à payer pour l'achat de titres font l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation à l'état de la situation financière, car le droit de compensation n'est exécutoire qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Le tableau présentant l'information sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés à l'état de la situation financière et faisant l'objet d'un accord général de compensation ou d'une entente similaire est présenté dans la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds, s'il y a lieu.

Revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution tirés des placements en titres de créance, présentés à l'état du résultat global, sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ce poste peut inclure d'autres revenus. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance à l'exception des obligations sans coupon. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les revenus provenant des fonds négociés en bourse (FNB) et des fiducies de revenu sont présentés sous le poste « Dividendes ». Les distributions notionnelles provenant des FNB sont considérées comme des transactions non monétaires et augmentent le coût moyen de ces FNB. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements. Les revenus de dividendes et d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut reçu et sont inclus dans les revenus, à l'état du résultat global.

Le poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents » présenté à l'état du résultat global inclut les distributions en part ou les attributions des fonds de placement, selon le cas, ainsi que les attributions à des fins fiscales provenant des sociétés en commandites. Les distributions reçues des fonds sous-jacents sont constatées à la date de distribution. Les distributions reçues sous la forme de parts de fonds sous-jacents sont présentées à titre de « Distributions hors trésorerie provenant des placements » à l'état des flux de trésorerie.

À la réalisation des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés » à l'état du résultat global. Le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de couverture est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant de dérivés » de ce même état.

Conversion des devises

Les états financiers, les souscriptions et les rachats des Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds. Les actifs et les passifs en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en devises, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les écarts de conversion se rapportant à l'encaisse sont présentés à titre d'« Écart de conversion sur encaisse » et les écarts de conversion se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » et « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans l'état du résultat global.

Les montants en devises sont présentés en utilisant les abréviations suivantes :

Abréviation	Devises	Abréviation	Devises	Abréviation	Devises
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HKD	Dollar de Hong Kong	PHP	Peso philippin
ARS	Peso argentin	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AUD	Dollar australien	IDR	Rupiah indonésienne	PYG	Guaranis paraguayens
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	QAR	Riyal qatari
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CLP	Peso chilien	KES	Shilling du Kenya	SEK	Couronne suédoise
CNY	Yuan renminbi chinois	KRW	Won sud-coréen	SGD	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	KZT	Tenge du Kazakhstan	THB	Baht thaïlandais
CZK	Couronne tchèque	MXN	Peso mexicain	TRY	Livre turque
DKK	Couronne danoise	MYR	Ringgit malaisien	TWD	Dollar de Taiwan
DOP	Peso dominicain	NGN	Naira du Nigeria	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NOK	Couronne norvégienne	UYU	Peso uruguayen
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	VND	Dong vietnamien
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZAR	Rand sud-africain

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période.

Impôts

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), chaque Fonds, à l'exception des Fonds mentionnés ci-dessous, est défini comme une fiducie de fonds communs de placement. Les Fonds suivants sont considérés comme des fiducies d'investissement à participation unitaire :

Fonds Desjardins SociéTerre Obligations de sociétés canadiennes
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents
Fonds Desjardins SociéTerre Équilibré mondial
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu
Fonds Desjardins Actions mondiales fondamentales
Portefeuille Desjardins SociéTerre de Revenu fixe

Lorsque le Fonds atteint 150 participants et plus dans une catégorie de parts, et ce, jusqu'à la date de fin d'année d'imposition, le Fonds peut se qualifier à titre de fiducie de fonds commun de placement.

Date de fin d'année d'imposition

La date de fin d'année d'imposition est le 31 décembre pour les Fonds suivants :

Fonds Desjardins Marché monétaire
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations de sociétés canadiennes
Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents
Fonds Desjardins SociéTerre Équilibré mondial
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu
Fonds Desjardins Actions mondiales fondamentales
Portefeuille Desjardins SociéTerre de Revenu fixe

La date de fin d'année d'imposition de tous les autres Fonds est le 15 décembre.

Les Fonds sont imposables sur leurs revenus et leurs gains nets en capital distribués aux porteurs de parts. Les Fonds doivent verser aux porteurs de parts la totalité de leurs revenus de placement et une part suffisante du montant net de leurs gains en capital réalisés pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et pertes autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et inscrites en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital subies peuvent être reportées sur 20 ans et inscrites en diminution des revenus de placement et des gains en capital futurs. Pour connaître les montants des pertes en capital et le solde des pertes autres qu'en capital déterminés dans les déclarations fiscales, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

Les distributions sont considérées comme du remboursement de capital, un revenu net de placement ou du gain en capital. Le Fonds se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'une année donnée si le gestionnaire le juge opportun.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

Pour obtenir des renseignements concernant les impôts, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

Participation dans des entités

Les Fonds respectent les conditions d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, leur permettant de se qualifier à titre d'entités d'investissement et comptabilisent leurs placements dans des fonds sous-jacents à la JVRN.

Selon IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, les Fonds doivent publier des informations spécifiques sur leur participation dans des entités, telles que des filiales, des entreprises associées et des entités structurées.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité lorsqu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur les rendements par le pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles les Fonds exercent une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle.

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Le gestionnaire a déterminé que les placements dans des fonds sous-jacents (incluant les sociétés en commandite), des titres indicels (incluant les fonds négociés en bourse), des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres adossés à des créances mobilières sont des entités structurées, à moins que le lien spécifié soit différent. Les valeurs totales de ces titres dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » représentent également la juste valeur des participations dans des entités structurées.

Se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds pour plus d'information sur la participation dans des entités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

Norme comptable publiée mais non encore adoptée

En avril 2024, le Conseil des normes comptables internationales a publié la norme IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles exigences.

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données de marché observables et minimisent l'utilisation de données non observables. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire.

Lorsque des prix cotés ne sont pas disponibles, les estimations de la juste valeur sont établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation, qui sont elles-mêmes fonction des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation, lesquels reflètent divers degrés de risque, dont le risque de liquidité, le risque de crédit, les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et à la volatilité des prix et des taux.

Le calcul des justes valeurs peut différer compte tenu de l'utilisation du jugement dans l'application des techniques d'évaluation et des estimations acceptables. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, le gestionnaire doit poser des jugements importants concernant le modèle économique selon lequel les instruments financiers et les dérivés sont détenus. Le gestionnaire a déterminé que le modèle économique des Fonds est celui selon lequel les portefeuilles sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Se reporter à la note 2 « Mode de présentation et Information significative sur les méthodes comptables » pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers.

4. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Structure des parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts rachetables (parts) et un nombre illimité de parts de chaque catégorie.

Chaque catégorie de parts confère le droit à son porteur de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour cette catégorie. Des fractions de parts peuvent être émises.

Les parts d'un Fonds sont de même catégorie et confèrent les mêmes droits et privilèges, sauf que dans un Fonds comptant plus d'une catégorie de parts, chaque catégorie de parts peut être assortie de différentes structures de frais de gestion, de rémunération du courtier ou de distribution. Par conséquent, chaque part confère un droit de vote à son porteur, pour les affaires sur lesquelles il a le droit de se prononcer, et permet à ce dernier de participer également aux distributions effectuées par le Fonds en ce qui a trait aux catégories de parts et, lors de sa liquidation, à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de la catégorie de parts rachetables après acquittement du passif. Une fraction de part confère à son porteur un droit de vote et un droit de participation proportionnels.

Les Fonds n'émettent que des parts et des fractions de part entièrement libérées. Un porteur de parts peut faire racheter ses parts de la manière décrite à la rubrique « Achats, rachats et substitutions » du prospectus simplifié. La déclaration de fiducie ne prévoit aucune restriction sur le transfert de parts.

Les droits et conditions rattachés aux parts de chacun des Fonds ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de la législation sur les valeurs mobilières applicables à ces parts et aux dispositions de la déclaration de fiducie.

Le gestionnaire gère le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement (se reporter à la note 7). Les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés et de maintenir des liquidités suffisantes pour effectuer les rachats conformément aux règlements sur les valeurs mobilières.

Classement des parts émises par les Fonds

Les parts en circulation des Fonds sont considérées comme des « instruments remboursables au gré du porteur » conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32). IAS 32 exige que les parts comportant une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les Fonds émettent différentes catégories de parts ayant égalité de rang, mais possédant des caractéristiques distinctes.

En outre, les Fonds sont soumis à une obligation contractuelle de distribuer annuellement tout revenu imposable et de permettre aux porteurs de parts de demander le paiement en trésorerie de toute distribution ou de tout dividende déclaré. Ces caractéristiques contreviennent aux exigences d'IAS 32 pour la comptabilisation des parts dans les capitaux propres. En conséquence, dans les présents états financiers, les parts en circulation des Fonds sont classées dans les passifs financiers.

Parts autorisées

L'avoir des porteurs de parts du Fonds est composé de :

Un nombre illimité de parts de catégorie A offertes à tous les investisseurs.

Un nombre illimité de parts de catégories T, T4, T5, T6, T7 et T8 offertes aux investisseurs qui souhaitent avoir un revenu additionnel qui présente des avantages sur le plan fiscal et qui s'ajoute à leur revenu d'autres sources. Ces parts ne sont pas offertes dans le cadre des régimes enregistrés.

Un nombre illimité de parts de catégorie I offertes aux grands investisseurs qui négocient et paient des frais de gestion réduits directement au gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégorie C offertes aux investisseurs qui font l'acquisition de parts selon l'option avec frais d'acquisition à l'entrée, l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition reportés réduits. Le 10 septembre 2021, le gestionnaire a mis fin à l'offre des options d'achat avec frais d'acquisition reportés ou avec frais d'acquisition reportés réduits sauf pour les acquisitions par plans systématiques, lesquelles ne sont plus offertes depuis le 26 novembre 2021. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

Un nombre illimité de parts de catégories R, R4, R5, R6, R7 et R8 offertes aux investisseurs qui font l'acquisition de parts selon l'option avec frais d'acquisition à l'entrée, l'option avec frais d'acquisition reportés ou l'option avec frais d'acquisition reportés réduits. Le 10 septembre 2021, le gestionnaire a mis fin à l'offre des options d'achat avec frais d'acquisition reportés ou avec frais d'acquisition reportés réduits sauf pour les acquisitions par plans systématiques, lesquelles ne sont plus offertes depuis le 26 novembre 2021. Ces investisseurs souhaitent avoir un revenu additionnel qui présente des avantages sur le plan fiscal et qui s'ajoute à leur revenu d'autres sources. Ces parts ne sont pas offertes dans le cadre des régimes enregistrés. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégorie F offertes aux investisseurs qui rémunèrent leur représentant en fonction des services fournis, qui possèdent un compte intégré parrainé par la société de leur représentant ou qui paient des honoraires annuels à leur représentant, et pour lesquelles la société de leur représentant ne touche pas de commission de suivi du gestionnaire. Ces honoraires annuels peuvent être négociés entre l'investisseur et la société de son représentant. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégories S, S4, S5, S6, S7 et S8 offertes aux investisseurs qui rémunèrent leur représentant en fonction des services fournis, qui possèdent un compte intégré parrainé par la société de leur représentant ou qui paient des honoraires annuels à leur représentant, et pour lesquelles la société de leur représentant ne touche pas de commission de suivi du gestionnaire. Ces honoraires annuels peuvent être négociés entre l'investisseur et la société de son représentant. Ces investisseurs souhaitent avoir un revenu additionnel qui présente des avantages sur le plan fiscal et qui s'ajoute à leur revenu d'autres sources. Ces parts ne sont pas offertes dans le cadre de régimes enregistrés. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégorie O offertes aux investisseurs qui souscrivent les parts par l'intermédiaire des Centres Service Signature et de Valeurs Mobilières Desjardins inc. et qui rémunèrent leur représentant en fonction des services fournis, qui possèdent un compte intégré parrainé par la société de leur représentant ou qui paient des honoraires annuels à la société de leur représentant et pour lesquelles la société de leur représentant ne touche pas de commission de suivi du gestionnaire. Ces honoraires annuels peuvent être négociés entre l'investisseur et la société de son représentant. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégories P, P4, P5, P6, P7 et P8 offertes aux investisseurs qui souscrivent les parts par l'intermédiaire des Centres Service Signature et qui rémunèrent leur représentant en fonction des services fournis, qui possèdent un compte intégré parrainé par la société de leur représentant ou qui paient des honoraires annuels à leur représentant, et pour lesquelles la société de leur représentant ne touche pas de commission de suivi du gestionnaire. Ces honoraires annuels peuvent être négociés entre l'investisseur et la société de son représentant. Ces investisseurs souhaitent avoir un revenu additionnel qui présente des avantages sur le plan fiscal et qui s'ajoute à leur revenu provenant d'autres sources. Ces titres ne sont pas offerts dans le cadre des régimes enregistrés. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégories Z4 et Z5 offertes à certains investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire. Ces parts sont offertes sans frais d'acquisition, c'est-à-dire sans frais d'acquisition à l'entrée ou de frais d'acquisition reportés. Ces parts ne sont pas offertes dans le cadre des régimes enregistrés.

Un nombre illimité de parts de catégorie D offertes aux investisseurs qui souscrivent les parts par l'intermédiaire de Courtage en ligne Disnat ou d'un compte de courtage à escompte d'un courtier exécutant, qui rémunèrent la société du courtier exécutant en fonction des services fournis et pour lesquelles la société du courtier exécutant touche une commission de suivi réduite du gestionnaire. Ces parts sont offertes sans frais d'acquisition, c'est-à-dire sans frais d'acquisition à l'entrée ou de frais d'acquisition reportés. Toutefois, le courtier exécutant l'opération pourrait facturer des frais d'exécution à l'investisseur pour toute opération sur ces titres. Ces frais d'exécution peuvent être négociés entre l'investisseur et le courtier exécutant. Ces parts sont offertes seulement si la société du courtier exécutant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégorie PM offertes uniquement aux investisseurs qui ont une autorisation de placement discrétionnaire avec leur représentant. Les représentants qui souhaitent souscrire des parts de la catégorie PM pour leurs clients doivent conclure une convention de placement de titres entre la société du représentant et le gestionnaire et doivent signer la reconnaissance de l'enregistrement de la gestion de portefeuille. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire.

Un nombre illimité de parts de catégorie W offertes dans le cadre du Service de Gestion Discrétionnaire de Valeurs Mobilières Desjardins inc. ou aux investisseurs ayant conclu une convention de gestion discrétionnaire de portefeuille avec la société de leur représentant ou aux investisseurs ayant reçu une autorisation préalable du gestionnaire. Les frais de gestion et d'administration fixes sont réduits et négociés directement avec chaque investisseur ou avec la société du représentant ayant conclu une convention de gestion discrétionnaire de portefeuille. Dans un tel cas, c'est la société du représentant qui paie les frais. Ces parts sont offertes seulement si la société du représentant de l'investisseur a conclu une convention de placement de titres avec le gestionnaire. Le gestionnaire peut toutefois décider à sa discrétion d'offrir ces titres à d'autres types d'investisseurs.

Évaluation des parts

Chaque jour ouvrable, pour chaque catégorie de parts de chaque Fonds, le gestionnaire calcule la valeur liquidative par part en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

La valeur liquidative de chaque catégorie d'un Fonds correspond à la proportion de l'actif de ce Fonds attribuable à cette catégorie, déduction faite de la proportion du passif global du Fonds attribuable à cette catégorie et du passif spécifique de cette catégorie. Les charges liées directement à une catégorie lui sont imputées. Les autres revenus et charges ainsi que les gains et les pertes en capital réalisés et non réalisés sont imputés à chaque catégorie en proportion de leur valeur liquidative respective.

Gestion du risque lié aux parts

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part des Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu dans le délai prescrit. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative des Fonds.

5. Frais de gestion et autres frais

Frais de gestion

Pour chaque Fonds, le gestionnaire reçoit des frais de gestion hebdomadaires, avant taxes, calculés sur la valeur liquidative de chaque catégorie de parts à chaque jour d'évaluation. Le gestionnaire est responsable du paiement des frais de gestion des placements aux sous-gestionnaires dont les services sont retenus pour les Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans d'autres organismes de placement collectif (OPC), y compris les Fonds Desjardins, afin d'atteindre leurs objectifs de placement. Ces autres OPC doivent alors payer des frais, qui s'ajoutent à ceux que doit payer le Fonds qui fait le placement. Le Fonds n'aura à payer aucuns frais de gestion ni aucuns frais de gestion au rendement qui, de l'avis d'une personne raisonnable, doubleraient les frais que l'autre OPC doit payer pour le même service.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

Autres frais

Le gestionnaire paie l'ensemble des frais d'exploitation des Fonds, à l'exception de certains frais, en échange du paiement de frais d'administration annuels à taux fixe par les Fonds (frais d'administration fixes) pour chaque catégorie des Fonds.

Les frais associés au Comité d'examen indépendant englobent les honoraires annuels et des réunions, le cas échéant, payables aux membres ainsi que tous autres frais liés aux activités du Comité d'examen indépendant et demeurent assumés par chacun des Fonds.

Les frais d'administration fixes payables à l'égard des parts d'un Fonds correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de la catégorie, calculé et accumulé quotidiennement sur la valeur liquidative des Fonds et payés hebdomadairement au taux annuel spécifié à la note « Frais de gestion et autres frais » à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Les frais d'administration fixes varient d'un Fonds à l'autre parce que les frais associés aux divers types de Fonds diffèrent.

Pour obtenir des renseignements concernant les frais de gestion et autres frais auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

6. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire pourvoit quotidiennement à l'administration des Fonds. Il leur procure ou fait en sorte qu'on leur procure tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont ils ont besoin pour bien fonctionner. Les Fonds versent des frais de gestion au gestionnaire, lesquels sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative des Fonds et payés hebdomadairement au taux annuel spécifié à la note « Frais de gestion et autres frais » à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Les frais de gestion et d'administration présentés à l'état du résultat global ont été engagés auprès du gestionnaire des Fonds Desjardins.

Les revenus provenant des activités de prêt de titres sont reçus de Fiducie, une société appartenant au même groupe que le gestionnaire.

Fiducie, une société appartenant au même groupe que le gestionnaire, est à la fois le fiduciaire et le gardien de valeurs des Fonds. Les honoraires de Fiducie en tant que fiduciaire sont à la charge du gestionnaire. Les honoraires de Fiducie en tant que gardien de valeurs sont à la charge du gestionnaire et sont établis selon les conditions de marché.

Certains Fonds investissent leurs actifs dans des obligations émises par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, une société appartenant au même groupe que le gestionnaire.

Fonds sous-jacents et FNB

En fonction de leurs objectifs de placement, certains Fonds investissent une partie de leurs actifs dans des parts de catégories A et I de Fonds Desjardins, dans des FNB Desjardins et d'autres fonds gérés par des parties liées. Les fonds sous-jacents et les FNB identifiés comme apparentés dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » sont considérés comme des parties liées. Toutes les transactions dans ces fonds sous-jacents sont exécutées en fonction de la valeur liquidative par part déterminée selon les politiques des fonds sous-jacents concernés en vigueur le jour de la transaction. Les Fonds ne paient aucune commission ni d'autres frais relativement à ces transactions.

Pour obtenir des renseignements concernant les parties liées de chaque Fonds, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

7. Informations sur les instruments financiers

Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- Le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché ;
- Le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Suivi des évaluations

Le gestionnaire a la responsabilité d'établir les évaluations à la juste valeur incluses dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations de niveau 3. Le gestionnaire obtient les prix auprès d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix, ces prix font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidiens. Le comité de suivi des évaluations s'assure que des procédures opérationnelles appropriées ainsi qu'une structure de surveillance adéquate sont en place et suivies. Il se rencontre trimestriellement pour réviser les situations de juste valeur. Des rapports sont produits mensuellement et remis à chacun des trimestres aux membres du comité. Il examine également les traitements particuliers appliqués par la Direction Évaluation des fonds de placement. De plus, il établit l'orientation de la politique d'évaluation. Trimestriellement, ce comité examine et approuve les évaluations des titres de niveau 3 après avoir obtenu la confirmation des évaluations de chacun des gestionnaires de portefeuilles, au besoin. Le cas échéant, il approuve des ajustements apportés aux prix ou aux estimations fournis par le tiers fournisseur.

Établissement des niveaux

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les incidences des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les types de placements énumérés ci-après pourraient être classés au niveau 3 advenant que leur prix ne soit plus fondé sur des données observables.

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés. Les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables. Les titres de marché monétaire du secteur public garantis par le gouvernement fédéral ou provincial sont classés au niveau 1. Les autres titres de marché monétaire sont classés au niveau 2.

Actions

Les actions sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et elle est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Les bons de souscription non cotés sont généralement classés au niveau 2.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

Titres indiciels et fonds négociés en bourse

Les titres indiciels et les fonds négociés en bourse sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est disponible.

Obligations et prêts bancaires

Les obligations du secteur public gouvernemental sont classées au niveau 1. Les obligations de sociétés et prêts bancaires, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités, sont habituellement classés au niveau 2.

Titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des créances mobilières

Les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières garantis par le gouvernement sont classés de niveau 1. Les autres titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières sont habituellement classés au niveau 2.

Fonds de placement

Les fonds de placement publics sont classés au niveau 1 lorsque ceux-ci ont un prospectus sans restriction et qu'un prix fiable est observable. Certains fonds de placement ne sont pas publics, leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

Options

Les options sont classées au niveau 1 lorsque l'option est négociée activement et qu'un prix fiable est observable. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés, autres que les options, se composent de contrats de change à terme, de titres à être déterminés (TBA) et de swaps, pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur et sont classés au niveau 2. Les titres à être déterminés sont classés au niveau 1 lorsque les titres adossés à des hypothèques sous-jacents sont classés au niveau 1.

Les renseignements détaillés concernant la hiérarchisation des instruments financiers de chaque Fonds se retrouvent à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Pour les titres classés au niveau 3, les techniques d'évaluation et les hypothèses sont également présentées à cette section.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Durant leurs activités, les Fonds sont exposés à différents risques découlant des instruments financiers, notamment le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à optimiser le rendement des Fonds. La majorité des placements comporte un risque de perte.

Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques des Fonds ainsi que de la sélection et du suivi des sous-gestionnaires.

Mensuellement, il compare la performance des Fonds aux indices de référence et cette analyse est déposée et discutée mensuellement au Comité directeur Performance des gestionnaires et des solutions de Desjardins Société de placement inc. et trimestriellement au Comité Performance des gestionnaires et des solutions de placement de Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Le gestionnaire s'assure également du respect de la politique de placement des Fonds et rédige un rapport de conformité qui est déposé mensuellement au Comité Performance des gestionnaires et des solutions de Desjardins Société de placement inc.

Trimestriellement, le gestionnaire discute des résultats des analyses de performance avec les sous-gestionnaires et il organise annuellement des rencontres avec eux afin de se tenir informé des changements de leurs pratiques d'investissement.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres ayant une incidence sur cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et le cours des titres. Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

Risque de change

Le risque de change est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises étrangères.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement l'encaisse, les montants à recevoir en devises, les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et des fonds de placement). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Les Fonds s'exposent au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle des Fonds, puisque la valeur des titres libellés en devises étrangères variera en fonction des taux de change en vigueur.

L'exposition des Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et des passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant).

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne du portefeuille concernant ces titres. Les Fonds détiennent également un montant limité de trésorerie exposé à des taux d'intérêt variables qui les exposent au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

Le gestionnaire de portefeuille compte gérer ce risque au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur ou de la valeur contractuelle des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique ou un secteur d'activité. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir à l'international, la concentration par emplacement géographique est présentée, entre autres, selon le pays de constitution ou la région. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir localement, la concentration par secteur d'activité est présentée selon leurs investissements dans les différents secteurs. Le risque de concentration est géré au moyen de la diversification du portefeuille dans le cadre de l'objectif et de la stratégie des Fonds.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire / sous-gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Les Fonds sont exposés au risque de crédit. Le risque de crédit propre aux Fonds et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement.

Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque les Fonds tentent de faire respecter leurs droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire a été établie par des agences de notation, dont le *Dominion Bond Rating Service (DBRS)*, *Standard & Poor's* et *Fitch* au 31 mars 2025 (*Dominion Bond Rating Service (DBRS)*, *Standard & Poor's* et *Moody's* au 30 septembre 2024). Dans le cas où les agences de notation ne s'accordent pas sur une notation de crédit, les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire sont classés selon les règles suivantes :

- Si deux notations de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la notation de crédit la moins élevée est utilisée.
- Si trois notations de crédit sont disponibles, la notation de crédit la plus fréquente est utilisée.
- Si les trois agences de notation présentent des notations différentes, la notation médiane est utilisée.

La notation de crédit est ensuite convertie au format *DBRS*. En règle générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent. La grande majorité des instruments financiers dérivés est négociée de gré à gré entre les Fonds et leurs contreparties, et comprend, entre autres, des contrats de change à terme. Les autres transactions sont des contrats négociés en bourse comprenant principalement des contrats à terme standardisés.

Opérations liées aux activités de prêt de titres

Les opérations de prêt de titres et de mises en pension exposent les Fonds à un risque de crédit. Ces opérations sont encadrées par des conventions de participation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Pour atténuer le risque de crédit, les Fonds concluent également des ententes de compensation avec les contreparties et exigent un pourcentage de constitution de garanties (sûretés financières) sur ces opérations. Les Fonds n'acceptent de la part des contreparties que des sûretés financières qui respectent les critères d'admissibilité définis dans le cadre de leurs politiques. Ces critères favorisent la réalisation rapide des sûretés advenant une situation de défaut. Les sûretés reçues et données par les Fonds prennent principalement la forme d'encaisse et de titres de gouvernements. Des renseignements supplémentaires sur les actifs affectés et reçus en garantie sont présentés à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les Fonds sont exposés aux rachats quotidiens de parts en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements dont ils peuvent facilement se départir).

Certains Fonds peuvent investir dans des instruments financiers dérivés, des titres de créance, des titres de capitaux propres et des sociétés en commandite non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, certains Fonds pourraient ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier.

Les parts sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

La majorité des passifs restants sont exigibles au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'incidence de l'actualisation n'est pas importante.

Informations complémentaires

Pour obtenir des renseignements concernant les risques découlant des instruments financiers auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

8. Événement postérieur à la date de l'état de la situation financière

Le 23 avril 2025, le Mouvement Desjardins a annoncé des changements à sa gamme de fonds de placement. Le gestionnaire apporte des modifications, afin d'offrir une gamme complète de fonds communs de placement simplifiée qui répond à des besoins d'investissement en constante évolution.

Simplification des portefeuilles Desjardins

Le gestionnaire annonce son intention de fusionner certains Portefeuilles Diapason et Chorus II après la fermeture de ses bureaux à 16 h (heure de l'Est) le ou vers le 12 septembre 2025, si les conditions sont réunies.

Le ou vers le 16 septembre 2025, au terme des fusions et des autres changements, les portefeuilles recevants changeront de noms et deviendront les Portefeuilles Desjardins Stratégie active :

PORTEFEUILLES AVANT LE 16 SEPTEMBRE 2025		PORTEFEUILLES LE OU VERS LE 16 SEPTEMBRE 2025	
		Portefeuille Chorus II Conservateur à faible volatilité	→ Portefeuille Desjardins Stratégie active Conservateur
FONDS CÉDANTS		FONDS RECEVANTS	
Portefeuille Diapason Revenu modéré	Fusion avec	Portefeuille Chorus II Modéré à faible volatilité	→ Portefeuille Desjardins Stratégie active Modéré
Portefeuille Diapason Croissance modéré			
Portefeuille Diapason Revenu diversifié	Fusion avec	Portefeuille Diapason Croissance diversifié	→ Portefeuille Desjardins Stratégie active Équilibré
Portefeuille Chorus II Équilibré à faible volatilité			
Portefeuille Chorus II Croissance	Fusion avec	Portefeuille Diapason Croissance équilibré	→ Portefeuille Desjardins Stratégie active Croissance
Portefeuille Chorus II Croissance ambitieux	Fusion avec	Portefeuille Diapason Croissance maximum	→ Portefeuille Desjardins Stratégie active Audacieux
Portefeuille Chorus II Croissance maximale			
Portefeuille Chorus II Croissance 100% actions	Fusion avec	Portefeuille Diapason Croissance 100% actions	→ Portefeuille Desjardins Stratégie active Actions mondiales

La décision de dissoudre les Fonds cédants n'a eu aucune incidence sur la valeur liquidative par part des Fonds.

Changements apportés à la gamme de Fonds Desjardins en prévision de la fusion

Réduction des frais de gestion pour certaines catégories de parts des Fonds Desjardins

Le gestionnaire annonce également, en lien avec les changements susmentionnés, une réduction des frais de gestion pour chacune des catégories de parts des Fonds indiquée dans le tableau ci-dessous le ou vers le 12 septembre 2025.

	FRAIS DE GESTION ACTUELS (%)	FRAIS DE GESTION À PARTIR DU 12 SEPTEMBRE 2025 (%)	RÉDUCTION (%)
Fonds Desjardins (parts de catégories A, T, C et R)			
Diapason Revenu prudent (parts de catégories A, T4, C et R4)	1,47	1,38	(0,09)
Diapason Revenu conservateur (parts de catégories A, T4, C et R4)	1,48	1,38	(0,10)
Diapason Croissance diversifié (parts de catégories A, T5, T7, C, R5 et R7)	1,69	1,49	(0,20)
Diapason Croissance équilibré (parts de catégories A, T5, T7, C, R5 et R7)	1,79	1,60	(0,19)
Diapason Croissance maximum (parts de catégories A, T6, T8, C, R6 et R8)	1,88	1,71	(0,17)
Diapason Croissance 100 % actions (parts de catégories A et C)	1,98	1,79	(0,19)
Desjardins SociétéTerre Conservateur (parts de catégories A, T4, C et R4)	1,48	1,35	(0,13)
Desjardins SociétéTerre Modéré (parts de catégories A, T4, C et R4)	1,58	1,42	(0,16)
Desjardins SociétéTerre Équilibré (parts de catégories A, T5, C et R5)	1,68	1,48	(0,20)
Desjardins SociétéTerre Croissance (parts de catégories A, T5, C et R5)	1,78	1,59	(0,19)
Desjardins SociétéTerre Croissance maximale (parts de catégories A, T6, C et R6)	1,88	1,71	(0,17)
Desjardins SociétéTerre 100 % actions (parts de catégories A et C)	1,98	1,79	(0,19)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

	FRAIS DE GESTION ACTUELS (%)	FRAIS DE GESTION À PARTIR DU 12 SEPTEMBRE 2025 (%)	RÉDUCTION (%)
Fonds Desjardins (parts de catégories F et S)			
Diapason Croissance maximum (parts de catégories F, S6 et S8)	0,82	0,77	(0,05)
Desjardins SociéTerre Conservateur (parts de catégories F et S4)	0,55	0,54	(0,01)
Desjardins SociéTerre Croissance maximale (parts de catégories F et S6)	0,82	0,77	(0,05)
Chorus II Conservateur à faible volatilité (parts de catégories F, S4 et S6)	0,56	0,55	(0,01)
Fonds Desjardins (parts de catégorie Z)			
Desjardins SociéTerre Conservateur (parts de catégories Z4)	0,93	0,80	(0,13)
Desjardins SociéTerre Équilibré (parts de catégories Z5)	1,03	0,83	(0,20)
Fonds Desjardins (parts de catégorie D)			
Diapason Revenu prudent (parts de catégorie D)	0,67	0,58	(0,09)
Diapason Revenu conservateur (parts de catégorie D)	0,68	0,58	(0,10)
Diapason Croissance diversifié (parts de catégorie D)	0,79	0,59	(0,20)
Diapason Croissance équilibré (parts de catégorie D)	0,89	0,70	(0,19)
Diapason Croissance maximum (parts de catégorie D)	0,88	0,71	(0,17)
Diapason Croissance 100 % actions (parts de catégorie D)	0,98	0,79	(0,19)
Desjardins SociéTerre Conservateur (parts de catégorie D)	0,68	0,55	(0,13)
Desjardins SociéTerre Équilibré (parts de catégorie D)	0,78	0,58	(0,20)
Desjardins SociéTerre Croissance (parts de catégorie D)	0,88	0,69	(0,19)
Desjardins SociéTerre Croissance maximale (parts de catégorie D)	0,88	0,71	(0,17)
Fonds Desjardins (parts de catégories O et P)			
Diapason Croissance maximum (parts de catégories O, P6 et P8)	0,67	0,62	(0,05)
Chorus II Conservateur à faible volatilité (parts de catégories O, P4 et P6)	0,41	0,40	(0,01)
Desjardins SociéTerre Conservateur (parts de catégories O et P4)	0,40	0,39	(0,01)
Desjardins SociéTerre Croissance maximale (parts de catégories O et P6)	0,67	0,62	(0,05)

Fermeture partielle de certains Portefeuilles Diapason et Chorus II

Dans le cadre de la simplification de sa gamme de produits, le gestionnaire a fermé partiellement les portefeuilles cédants en vue de la fusion. Donc, les portefeuilles suivants ont été fermés à tout nouvel investisseur à compter de 16 h (heure de l'Est) le 25 avril 2025 : Diapason Revenu modéré, Diapason Revenu diversifié, Diapason Croissance modéré, Chorus II Équilibré à faible volatilité, Chorus II Croissance, Chorus II Croissance maximale et Chorus II Croissance 100% actions. Tout investissement additionnel et les versements périodiques demeurent permis.

À noter que le Portefeuille Diapason Revenu conservateur a lui aussi été fermé aux nouveaux investisseurs à compter de 16 h (heure de l'Est) le 25 avril 2025. Les Portefeuilles Diapason Revenu prudent et Chorus II Croissance ambitieux sont quant à eux fermés à tout nouvel investisseur et à tout investissement additionnel, sauf pour des versements périodiques, depuis le 16 novembre 2020.

Changement de noms de deux portefeuilles Desjardins SociéTerre

Afin d'harmoniser certains noms de Portefeuilles Desjardins SociéTerre avec les gammes de Portefeuilles Desjardins FNB et Stratégie active pour des profils de risque similaires, le gestionnaire prévoit changer les noms de deux Portefeuilles Desjardins SociéTerre le ou vers le 16 septembre 2025 :

NOMS ACTUELS	NOUVEAUX NOMS
Portefeuille Desjardins SociéTerre Croissance maximale	Portefeuille Desjardins SociéTerre Audacieux
Portefeuille Desjardins SociéTerre 100 % actions	Portefeuille Desjardins SociéTerre Actions mondiales

Nouvelles parts de catégories K et L pour certains Fonds Desjardins

Le gestionnaire lancera de nouvelles parts de catégories K et L. Elles seront réservées aux investisseurs qui respectent les critères établis pour la détention de ces parts, y compris les montants d'achats minimaux et les soldes applicables. Ces parts seront lancées dans le cadre de la mise en place du Programme de conversion automatique.

Les parts de catégorie K seront offertes sans frais d'acquisition et seront admissibles aux régimes enregistrés. Les parts de catégorie L seront aussi offertes sans frais d'acquisition, mais ne seront pas admissibles aux régimes enregistrés. Ces dernières offriront un revenu additionnel fiscalement avantageux et s'ajouteront au revenu de l'investisseur provenant d'autres sources.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS 2025 et 2024

Les nouvelles parts de catégories K et L seront lancées le ou vers le 17 novembre 2025 pour les Fonds Desjardins suivants :

Fonds Desjardins Revenu court terme	Fonds Desjardins Actions internationales valeur
Fonds Desjardins SociétéTerre Revenu court terme	Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance
Fonds Desjardins Obligations canadiennes	Fonds Desjardins SociétéTerre Actions internationales
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations canadiennes	Fonds Desjardins Mondial de dividendes
Fonds Desjardins Obligations opportunités	Fonds Desjardins SociétéTerre Mondial de dividendes
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global	Fonds Desjardins Actions mondiales
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations environnementales	Fonds Desjardins SociétéTerre Diversité
Fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés	Fonds Desjardins SociétéTerre Opportunités mondiales
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations mondiales	Fonds Desjardins SociétéTerre Actions positives
Fonds Desjardins Revenu à taux variable	Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation
Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique	Fonds Desjardins SociétéTerre Technologies propres
Fonds Desjardins Actions privilégiées canadiennes	Fonds Desjardins Marchés émergents
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement élevé	Fonds Desjardins SociétéTerre Actions des marchés émergents
Fonds Desjardins Obligations des marchés émergents	Fonds Desjardins Infrastructures mondiales
Fonds Desjardins Équilibré mondial croissance	Portefeuille Diapason Revenu prudent
Fonds Desjardins Équilibré Québec	Portefeuille Diapason Revenu conservateur
Fonds Desjardins Équilibré mondial de revenu stratégique	Portefeuille Diapason Croissance diversifié
Fonds Desjardins Équilibré de dividendes	Portefeuille Diapason Croissance équilibré
Fonds Desjardins Croissance de dividendes	Portefeuille Diapason Croissance maximum
Fonds Desjardins Actions canadiennes de revenu	Portefeuille Diapason Croissance 100 % actions
Fonds Desjardins Actions canadiennes	Portefeuille Desjardins SociétéTerre Conservateur
Fonds Desjardins Actions canadiennes ciblées (auparavant Fonds Desjardins Actions canadiennes valeur)	Portefeuille Desjardins SociétéTerre Modéré
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions canadiennes	Portefeuille Desjardins SociétéTerre Équilibré
Fonds Desjardins Actions canadiennes petite capitalisation	Portefeuille Desjardins SociétéTerre Croissance
Fonds Desjardins Actions américaines valeur	Portefeuille Desjardins SociétéTerre Croissance maximale
Fonds Desjardins Actions américaines croissance	Portefeuille Desjardins SociétéTerre 100 % actions
Fonds Desjardins Actions américaines croissance - Devises neutres	Portefeuille Chorus II Conservateur à faible volatilité
Fonds Desjardins SociétéTerre Actions américaines	Portefeuille Chorus II Modéré à faible volatilité
Fonds Desjardins Actions outre-mer	

Les changements mentionnés ci-dessus seront effectués sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires. Le gestionnaire se réserve le droit de suspendre ou de reporter à une date ultérieure la mise en œuvre de ces changements.



Desjardins Société de placement inc.

Service à la clientèle des Fonds Desjardins

514 286-3499 (pour la région de Montréal)

1 866 666-1280

info.fondsdesjardins@desjardins.com

fondsdesjardins.com